



Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du
16 novembre 2020

Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud Nadia Ben Lazrag (s)	Guillaume-Vignal	ABSENT
André-Laurendeau	Olivier Bourreau Brigitte Archambault (s)	Hubert-Perron	Caroline Bédard
Antoine-Brossard	Gaëlle Gouthier	Jacques-Ouellette	Isabelle Boutin
Armand-Racicot	Jean-François Caisse	Jacques-Rousseau	Stéphane Simard
Bel-Essor	Sybel Forget	Joseph-De Séigny	Alcides Santopietro Paola Diaz (s)
Bourgeois-Champagnat	Nadia Taillefer	Lajeunesse	Karine Picard
Carillon	Melina Allard	Laurent-Benoît	Pascal Cyr
Charles-Bruneau	Hugo Brossoit (s)	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoyne	Michel Nadon Geneviève Désilets (s)	Marcelle-Gauvreau	Seam Quach
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morellon
Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	Marie-Victorin (Longueuil)	Amélie Grammatico
D'Iberville	Nicolas Brosseau Amélie Forget (s)	Maurice-L.-Duplessis	AUCUN
De La Mosaïque	ABSENT	Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
De la Rose-des-Vents	Samia Maatouk	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	Carine Rinquette (s)	Nouvelle école Greenfield Park	Alicia Davila Monterrey
De Normandie	Simon Morin	Paul-Chagnon	AUCUN
Des Mille-Fleurs	ABSENT	Paul-De Maricourt	Sheila Ellien
Des Petits Explorateurs	Jean-Philippe Gingras	Pierre-D'Iberville	Sarra Atti
Des Quatre-Saisons	Geneviève Lamoureux	Pierre-Laporte	Valérie Crépeau
Des Saints-Anges	Martin Proulx	Prévile	Isabelle Gendron Chantal Mercier (s)
Du Jardin-Bienville	Nathaniel Liberge	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Tournesol	Valere Benoit Djiomou Deumo	Sainte-Claire (Brossard)	Alina Iorga
ÉI de Greenfield Park	Hélène Garon	Sainte-Claire (Longueuil)	Édith Delsemme Allard
ÉI du Vieux-Longueuil	Émilie Champoux	Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
ÉI Lucille-Teasdale	Gerard Pierre	Saint-Joseph	Audrey Gingras (s)
École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	Saint-Jude	ABSENT
Éc. rég. du Vent-Nouv.	ABSENT	Saint-Laurent	Mia-Kim Ouimet
Éc. sec. de l'Agora	Anie Desforges	Saint-Romain	ABSENT
École sec. Saint-Edmond	Dominique Lebeau (s)	Samuel-De Champlain	ABSENT
École spec.des Remparts	AUCUN	Tourterelle	Sébastien McKenzie-Faucher
Félix-Leclerc	Maxime Bargiel	Personnel	
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau)	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gentilly	Stéphanie Quirion Alejandra Odgers Ortiz (s)	Autres participants	
George-Étienne-Cartier	Marie-Pascale Noémi Savoie (s)	Directrice générale	Marie-Dominique Taillon
Georges-P. Vanier	Safia Bachard	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
Gérard-Filion	Ida Francoeur	Autres participants du CSS	Voir au point 4.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 15 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le président M. Nicola Grenon souhaite la bienvenue aux participants et prévient que la rencontre de ce soir sera chamboulée puisque la direction générale du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) demande l'avis du comité de parents (CP) sur plusieurs sujets. Pour respecter les dates de consultation, l'ordre du jour de ce soir sera modifié en conséquence. Cependant, les questionnements des représentants parents ne seront pas pour autant négligés, notamment tout ce qui entoure les changements au calendrier scolaire 2020-2021.

D'autre part, l'avis du CP envoyé lors des consultations pour l'avenir du cours d'Éthique et de culture religieuse a été retenu par le Conseil supérieur de l'éducation et sera cité directement dans le rapport final. Enfin, la FCPQ a lancé la revue « Cap sur le numérique », dont voici le lien : <https://www.fcpq.qc.ca/fr/archives/2020/action-parents-volume-44-numero-2>.

Pour terminer le mot de bienvenue, M^{me} Geneviève Lamoureux cite la pensée du jour d'un auteur anonyme : « Apprendre le respect à notre enfant, c'est d'abord le respecter »!

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'amendement proposé par M^{me} Ida Francoeur et appuyé par M^{me} Geneviève Lamoureux est intégré à la proposition principale.

Résolution CP20201116-01

L'ordre du jour est proposé par M. Olivier Bourreau et appuyé par M^{me} Sheila Ellien avec les modifications suivantes :

Retrait du point :

- 4.1 PQI. Le point est reporté à une date ultérieure.

Ajout des points :

- 4.1 Consultation PTRDI
- 4.2 Consultation pour le calendrier scolaire 2021-2022
- 4.3 Présentation des modifications au calendrier 2020-2021
- 4.4 Réponse de la DG à la résolution PEVR
- 4.5 Retour sur la sécurité autour des écoles
- 4.6 Questions/Réponses sur le POS (redécoupage des territoires)

Adopté tel que modifié

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

La directrice générale du CSSMV M^{me} Marie-Dominique Taillon salue l'assemblée. Elle est accompagnée ce soir des directeurs adjoints MM. Hugo Clermont, Marc-André Petite, et Ghislain Plourde, ainsi que de MM. Christian Hinse, directeur et Martin Migneault, régisseur, du service de l'Organisation et du transport scolaire.

4.1 CONSULTATION PTRDI

M. Christian Hinse présente le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024. Ce document est révisé chaque année. Les modifications qui se trouvent en grisé présentent les agrandissements. On demande aux représentants de prendre connaissance des données de leur école pour s'assurer que les données soient exactes. À la fin du document, le SOTS a ajouté les prévisions de clientèles. Quelques questions sont soulevées sur le format du document.

4.2 CONSULTATION POUR LE CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

Le SOTS présente deux propositions de calendrier scolaire 2021-2022. Les calendriers scolaires doivent obligatoirement avoir 180 jours d'école selon le régime pédagogique (sauf exception cette année) et sont balisés dans la convention collective des enseignants. Il doit toujours y avoir cinq jours de travail, journées pédagogiques, avant le début des classes pour les enseignants; on doit retrouver deux blocs de deux jours pédagogiques consécutifs, un dans la première moitié d'année et l'autre dans la deuxième moitié; il doit y avoir 14 jours consécutifs de congé pendant la période de Noël; et il doit y avoir maximum trois jours de travail après le 24 juin. Les pédagogiques restantes sont disposées de façon aléatoire. Deux journées pédagogiques dites « mobiles » et deux autres « tempêtes » sont laissées à la discrétion des CÉ. La différence entre les deux propositions se trouve au congé de Noël : proposition 1 : début du congé le jeudi 23 décembre 2021 et reprise le jeudi 6 janvier 2022 et proposition 2 : début le lundi 20 décembre 2021 et reprise le lundi 3 janvier 2022. Le CP doit revenir à la direction générale avec un avis.

Une représentante suggère qu'une journée pédagogique pourrait être installée le Jour de la famille le 17 février 2022.

Une autre représentante suggère de voir les calendriers antérieurs où le 25 décembre tombait un samedi.

4.3 PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS AU CALENDRIER 2020-2021

M^{me} Taillon fait une mise au point sur la modification du calendrier 2020-2021. Le calendrier scolaire 2020-2021 comptera maintenant 177 jours de classe. Les trois journées récupérées seront dédiées à la formation et à la planification, en lien avec l'appropriation des compétences d'enseignement à distance. Ces formations s'adressent au personnel enseignant spécifiquement. Les écoles détermineront leurs trois journées localement, en fonction de leur réalité.

Ces journées pédagogiques ne peuvent pas être consécutives et doivent se tenir à au moins un mois d'intervalle.

La journée pédagogique du 15 janvier devrait être consacrée davantage à la fin d'étape. À la pédagogique du 28 janvier, la direction générale organisera un événement public où l'ensemble du personnel du CSSMV sera connecté, dans lequel elle émettra un message pour reconnaître la contribution des enseignants. Elle rappellera l'importance de la formation dans laquelle ils doivent s'investir. Elle soulignera enfin les attentes communes à l'ensemble des écoles. Dans un monde idéal, les trois journées pédagogiques seraient placées après le 28 janvier 2021.

Comme il n'y a rien de particulier de prévu pour les écoles spécialisées, le CP pourrait émettre une recommandation en ce sens.

La décision se prend mercredi alors les commentaires et ajustements proposées par les représentants doivent être envoyés rapidement.

Ceci dit, des formations de tout genre sont organisées tout au long de l'année pour le reste du personnel.

4.4 RÉPONSE DE LA DG À LA RÉOLUTION PEVR

M^{me} Taillon a lu avec attention cette résolution CP20201005-09 formulée par le CP à la rencontre du 5 octobre 2020. Elle répondra par écrit. Elle explique toutefois sa décision : le comité d'engagement pour la réussite sera constitué de 18 membres experts du domaine, qui ne seront que des employés du CSSMV, et d'un chercheur dans le domaine de l'éducation. Le comité évaluera le PEVR, analysera les résultats des élèves et formulera des recommandations. La directrice générale n'accède donc pas à la demande du CP. Par contre, elle propose d'offrir un poste aux représentants parents du C.A. pour contribuer au comité de sélection des membres du comité PEVR.

4.5 RETOUR SUR LA SÉCURITÉ AUTOUR DES ÉCOLES

M. Clermont soutient que la direction générale a bien reçu la suggestion du CP, demandant un point de chute central pour recevoir les plaintes. Bien que le CSSMV soit encore en appropriation des nouvelles modalités de gouvernance, M. Petit confirme qu'un comité conjoint incluant le CSSMV, les municipalités et le SPAL est déjà constitué. Une première étape, permettant de centraliser les événements, verra le jour sur le site Internet du CSSMV, après les fêtes. À suivre dans la deuxième moitié d'année.

4.6 QUESTIONS/RÉPONSES SUR LE POS (REDÉCOUPAGE DES TERRITOIRES)

Des questions ont été envoyées au préalable à l'équipe du SOTS. M. Hinse rappelle les présentations des trois projets de redécoupages qui sont sur la table. Il note également qu'il y aura 19 agrandissements ou reconstructions d'école dans les prochains mois!

Les indices de milieu socio-économique (IMSE) sont considérés car les ratios sont touchés (20 élèves par classe au maximum dans IMSE 8-9-10).

Concernant le contexte de l'école Georges-P.-Vanier, les élèves issus de l'immigration, les marcheurs et les élèves HDAA sont aussi considérés. On prend les élèves inscrits dans les établissements et on les fait vieillir pour faire un scénario. Par exemple, pour le scénario D, 19 élèves en accueil résident dans le nouveau territoire de Georges-P.-Vanier, et 43 dans le nouveau secteur de Sainte-Claire, représentant le 2^e plus gros bassin d'élèves issus de l'immigration. L'hypothèse D permet de donner plus d'espace à Sainte-Claire et éventuellement, on assoirait plus d'élèves issus de l'immigration à cette école.

Le souhait du SOTS est de retirer les unités modulaires temporaires. Il est cependant trop tôt pour le dire.

Une clause grand-père permettra aux élèves qui sont en fin de parcours de terminer leurs études à leur école d'origine.

Il y a deux ans, le CÉ de l'école Adrien-Gamache avait présenté des arguments en faveur de l'hypothèse A. Devant un changement d'orientation du CÉ, des parents soulèvent un questionnement sur la perte d'expertise (envers le milieu défavorisé) de la future équipe-école. Le SOTS considère que tous les enseignants qui choisiront d'être affectés dans ces milieux sont formés adéquatement, et que les pratiques probantes sont bonnes pour tous les milieux. L'équipe-école aura aussi à répondre au projet éducatif qui sera à construire.

La représentante de l'école Carillon se demande pourquoi les EHDA ne sont pas inclus dans ces nouvelles écoles. Le SOTS répond que ces élèves sont considérés à part entière et ont droit à une place. Les élèves à besoins particuliers doivent être placés, le plus logiquement, près de leur quartier, mais surtout ne doivent pas être redéplacés en cours de parcours. Alors, au fur et à mesure que les écoles seront construites, des études seront faites. L'objectif est de construire des écoles de quartier avec des classes spécialisées.

Le CÉ de l'école Sainte-Claire s'est positionné en faveur de l'hypothèse D.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

Changement direction à l'école Lionel-Groulx

Le changement de direction-adjointe de l'école Lionel-Groulx a créé beaucoup de remous dans les médias locaux. Le CP aimerait recueillir les commentaires de la direction générale quant au processus de changement de direction. M. Plourde soutient que des changements de directions sont apportés régulièrement dans chacune des écoles, selon les situations qui se présentent, afin d'assurer que chacun des besoins soient comblés. On ne peut évidemment pas dévoiler les détails de cette transaction précisément.

Les inquiétudes de ce changement touchent cependant la poursuite du projet communautaire de l'école Lionel-Groulx; M^{me} Taillon assure qu'il n'y a pas d'inquiétude à y avoir.

Fenêtres ouvertes

Des articles de La Presse ont parlé des fenêtres ouvertes dans les écoles et des systèmes de ventilation achetés pour la filtration mécanique. Qu'en est-il pour le CSSMV au niveau de l'aération des salles de classe? M. Petit soutient que les ressources matérielles (SRM) travaillent sur les systèmes de ventilation. Plus de 6M \$ ont été investis dans les cinq dernières années pour revitaliser la ventilation des bâtiments. Cette semaine, le SRM a revalidé les façons de faire pour statuer qu'avant le 1^{er} décembre, les 923 composantes des systèmes de ventilation seront inspectées. Par ailleurs, plus d'une vingtaine d'écoles sont ventilées naturellement, sans système mécanique. Le SRM réactive la campagne « Je vante mon école » pour rappeler qu'on doit ouvrir les fenêtres pendant les pauses.

Fermeture plus longue à Noël-matériel informatique

Une rumeur circule sur le fait que les écoles pourraient fermer plus longtemps que prévu pendant la période des fêtes et que des cours pourraient être offerts à distance. Le CP aimerait connaître le bilan du CSSMV du matériel pour assister les familles qui en auraient besoin. Le premier enjeu se situe au niveau de l'équipement : cet aspect est documenté et le parc informatique a pratiquement triplé. L'autre enjeu est la connectivité : un centre d'appel débute cette semaine afin de communiquer avec près de 1 000 familles qui ne sont pas connectées. Des solutions leur seront proposées. Le dernier morceau à attacher était cette question de connectivité qui sera déployé demain.

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 5 OCTOBRE 2020

Résolution CP20201116-02

Sur la proposition de M. Maxime Bleau et appuyé par M. Maxime Bargiel, le procès-verbal du 5 octobre 2020 est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.2 26 OCTOBRE 2020

Résolution CP20201116-03

Sur la proposition de M. Maxime Bleau et appuyé par M. Maxime Bargiel, le procès-verbal du 26 octobre 2020 est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.3 SUIVIS

Pas de suivis.

7. BILAN ET BUDGET

7.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BILAN 2019-2020

Résolution CP20201116-04

Il est proposé par M^{me} Sheila Ellien et appuyé par M^{me} Alicia Davila

D'ADOPTER le bilan 2019-2020 du comité de parents du CSSMV :

Bilan CPMV 2019-2020			
Poste	Prévu	Réel	Écarts
Per capita (70¢ - 1,3%)	24 895.50 \$	25 262.00 \$	366.50 \$
Remboursement transports	(6 500.00) \$	(2 197.41) \$	4 302.59 \$
Remboursement gardiennage	(1 000.00) \$	- \$	1 000.00 \$
Secrétariat (550\$ + charges employeur)	(6 900.00) \$	(6 742.34) \$	157.66 \$
Reprographie	(600.00) \$	(217.49) \$	382.51 \$
Formations	(2 000.00) \$	(750.00) \$	1 250.00 \$
Collations	(500.00) \$	(262.51) \$	237.49 \$
Congrès FCPQ	(4 000.00) \$	(2 385.00) \$	1 615.00 \$
Transport FCPQ	- \$	- \$	- \$
Prix reconnaissance (engagement/réussite)	(200.00) \$	(275.42) \$	(75.42) \$
Achat Ordinateurs Secrétaire + Présidence	- \$	- \$	- \$
Téléphone avec abonnement pour la Présidence	(360.00) \$	(270.00) \$	90.00 \$
Divers	(300.00) \$	(97.03) \$	202.97 \$
Souper des représentants*	(2 000.00) \$	(2 104.37) \$	(104.37) \$
Logiciel Zoom	- \$	(210.00) \$	(210.00) \$
Projet de documentation CP	(250.00) \$		250.00 \$
Cartes d'affaires et bouteilles achetées en 2019	- \$	(1 245.80) \$	(1 245.80) \$
Pièce de théâtre Parminou*	- \$	(4 830.00) \$	(4 830.00) \$
Réserve	285.50 \$	3 674.63 \$	3 389.13 \$

Adopté à l'unanimité

7.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2020-2021

La ligne « Dépenses de représentation » de 3 000 \$ est supprimée et les montants sont ajustés.

Résolution CP20201116-05

Il est proposé par M. Maxime Bleau et appuyé par M. Maxime Bargiel

D'ADOPTER le budget 2020-2021 du comité de parents du CSSMV :

Budget CP CSMV 2020-2021				
Poste	Quantité	Débit	Crédit	Solde
Per capita (70¢ - 1,3%)	38 055		0,7000	26 638,19
Remboursement transports	10	650,00		(6 500,00)
Remboursement gardiennage	10	100,00		(1 000,00)
Secrétariat (600\$ + charges employeur)	11	690,00		(7 590,00)
Reprographie et cartes affaires	1	700,00		(700,00)
Formations	1	2 000,00		(2 000,00)
Collations	1	500,00		(500,00)
Congrès FCPQ	8	400,00		(3 200,00)
Prix reconnaissance	1	300,00		(300,00)
Frais de cellulaire (valeur CS)	12	30,00		(360,00)
Souper des représentants	1	2 500,00		(2 500,00)
Projet de documentation CP	1	250,00		(250,00)
Divers	1	300,00		(300,00)
			Réserve	1 438,19

Le taux de remboursement au km est à 58 ¢/km. Les billets d'autobus sont remboursés.

Le contrat de secrétariat a été ajusté avec la résolution CP20201005-11, lors de la réunion du comité de parents Marie-Victorin du 5 octobre 2020, ajoutant le mois d'août au contrat.

Adopté à l'unanimité

8. POS REDÉCOUPAGE

Le président demande aux représentants des écoles touchées par les redécoupages de partager l'opinion de leur CÉ respectif, mais également et surtout l'avis des parents sur ces redécoupages afin de guider l'avis du CP.

École Vauquelin

La représentante de l'école Georges-Étienne-Cartier, M^{me} Marie-Pascale souligne que le CÉ de son école est en faveur de l'hypothèse D, mais que la décision n'a pas été unanime. Il y a encore des questionnements par rapport à la sécurité entourant cette hypothèse et qu'il y a eu hésitation entre la D et la C.

M^{me} Stéphanie Quirion, la représentante de l'école Gentilly, souligne que son CÉ est en faveur de l'hypothèse D. Le CÉ de Gentilly demande au CSSMV d'obtenir les cartes avec les noms de rue.

Sacré-Cœur

M. Jason Caron-Michaud, représentant de l'école Adrien-Gamache, souligne que son CÉ est en faveur de l'hypothèse C avec dissidence d'un parent.

9. RÉSOLUTION PARTENARIAT AVEC LE CSS

9.1 RÉSOLUTION

Le point est reporté à une rencontre ultérieure.

10. PAROLES

10.1 AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA

Le point est reporté.

10.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

FCPQ

La FCPQ consulte les différents comités de parents sur la prolongation du congé des fêtes.

Le CP Marie-Victorin est majoritairement favorable à une prolongation (28 pour, 10 contre).

Pour ce qui est des journées perdues, on demande aux représentants de faire parvenir leur réponse dans le forum : école à distance, reprise à la relâche ou année prolongée?

Transports

Le point est reporté.

C.A.

M. Nicolas Brosseau résume la dernière rencontre : formation des comités et adoption des résolutions sur la construction d'école.

M^{me} Stéphanie Quirion a choisi de démissionner de son poste car elle désirait poser sa candidature pour obtenir un poste au sein du CSSMV et qu'elle ne souhaitait pas qu'il y ait apparence d'un conflit d'intérêt. M. Grenon prend acte de la démission de la représentante du district A. Il y aura processus de mise en candidature du 1^{er} au 8 décembre, puis l'affichage du tableau récapitulatif se fera le 10 décembre et les élections auront lieu lors de la prochaine rencontre du CP le 14 décembre. Les élections seront ouvertes aux représentants de tous les districts, mais en priorité à ceux du district A.

Résolution CP20201116-06

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M. Nicolas Brosseau et appuyé par M^{me} Sheila Ellien :

QUE M^{me} Maryse Villeneuve et M. Nicolas Calderon Asselin soient nommés vérificateurs du processus de mise en candidature pour l'élection du 14 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité

Formations

M. Jean-Philippe Gingras présente les formations à venir offertes par la FCPQ :

- 18 novembre « Accompagnement parental en lecture et écriture »;
- 24 novembre « Introduction aux troubles d'apprentissage » et
- 1^{er} décembre « Définir ses règles de vie numérique ».

Culturel

Le point est reporté.

10.3 AUX RESPONSABLES DE COMITÉS

Les comités auront leur première rencontre dans les prochains jours.

10.4 AU TRÉSORIER

Sans objet.

10.5 AU SECRÉTAIRE

La secrétaire M^{me} Ida Francoeur rappelle que des éléments complémentaires à la rencontre de ce soir seront envoyés dans un courriel de suivi.

10.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)

L'exécutif fera parvenir un petit sondage en suivi pour connaître la situation actuelle des écoles et partagera un document sur les activités qui peuvent se tenir dans les écoles en temps de COVID.

En CÉ à l'école Félix-Leclerc, il a été porté à l'attention que des élèves ayant appliqués à l'école Saint-Edmond se retrouvaient sur une liste d'attente. Le représentant se demande s'il y avait possibilité de créer des passerelles, permettant à des élèves qui ont étudié dans un projet particulier au primaire de poursuivre vers une école à PPP au secondaire. La question sera posée à la direction générale.

10.7 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 25.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

Nicola Grenon
Président

Ida Francoeur
Secrétaire